

Etablissement GAEC DES HORTES (HORTES)

DSN : septembre 2025

SIRET : 82037105200011

Récapitulatif des paiements

Organisme	Mois déclaré	Echéance	Exigibilité	Montant	Mode de paiement	N° Adhésion	Déclaré en DSN
DGFIP	septembre 2025	Mensuelle	-		Prélèv. SEPA		☒
1MSA_12	septembre 2025	Mensuelle	15/10/2025	340,83	Prélèv. SEPA		☒
4AGRI	juillet 2025	Trimestrielle	15/10/2025	31,77	Prélèv. SEPA	1	☒
4AGRI	août 2025	Trimestrielle	15/10/2025	31,77	Prélèv. SEPA	1	☒
4AGRI	septembre 2025	Trimestrielle	15/10/2025	31,77	Prélèv. SEPA	1	☒
4AGRI	juillet 2025	Trimestrielle	15/10/2025	5,18	Prélèv. SEPA	2	☒
4AGRI	août 2025	Trimestrielle	15/10/2025	5,18	Prélèv. SEPA	2	☒
4AGRI	septembre 2025	Trimestrielle	15/10/2025	5,18	Prélèv. SEPA	2	☒
4CPCEA	septembre 2025	Mensuelle	15/10/2025	12,96	Prélèv. SEPA	4	☒
4NOVALIS	juillet 2025	Trimestrielle	15/10/2025		Prélèv. SEPA	3	☒
4NOVALIS	août 2025	Trimestrielle	15/10/2025		Prélèv. SEPA	3	☒
4NOVALIS	septembre 2025	Trimestrielle	15/10/2025		Prélèv. SEPA	3	☒

FDSEA DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
Maison de l'Agriculture
46000 CAHORS

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
46270 BAGNAC-SUR-CELE
FRANCE

CAHORS, le 07/10/2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à la déclaration du Prélèvement à la source que nous avons transmises à la **DGFIP**.
L'établissement déclaré : **GAEC DES HORTES**, Siret : **82037105200011**.

En vous souhaitant une bonne réception.

Détail du paiement :

Montant :	0,00 €	Mois déclaré :	septembre 2025	Paiement :	05-Prélèvement SEPA interentreprises
IBAN-BIC :	FR7617807008046542177942641 - CCBPFRPPTLS				

Le total dû à la DGFIP est de 0,00 € (dont 0,00 € hors Prélèvement SEPA interentreprises)

FDSEA DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
Maison de l'Agriculture
46000 CAHORS

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
46270 BAGNAC-SUR-CELE
FRANCE

CAHORS, le 07/10/2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à la déclaration des cotisations sociales que nous avons transmises pour l'organisme :

MSA MIDI-PYRENEES NORD (Siret : **51918013700035**)

17 Avenue Victor Hugo
12022 RODEZ CEDEX 9

L'établissement déclaré : **GAEC DES HORTES**, Siret : **82037105200011**.

Si vous réglez vos cotisations par chèque ou par virement, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de mentionner la référence du paiement, soit au dos du chèque, soit dans l'ordre de virement.

En vous souhaitant une bonne réception.

Détail du paiement :

Période du 01/09/2025 au 30/09/2025 - Montant à payer : 340,83 €			
Date d'exigibilité :	15/10/2025	Mois déclaré :	septembre 2025 Paiement : 05-Prélèvement SEPA interentreprises
Référence du paiement :	2025M09-82037105200011-SA		
IBAN-BIC :	FR7617807008046542177942641 - CCBPFRPPTLS		

Le total dû à l'organisme MSA MIDI-PYRENEES NORD, est de 340,83 € (dont 0,00 € par chèque, virement ou T.I.P.)

FDSEA DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
Maison de l'Agriculture
46000 CAHORS

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
46270 BAGNAC-SUR-CELE
FRANCE

CAHORS, le 07/10/2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à la déclaration des cotisations sociales que nous avons transmises pour l'organisme :

MSA MIDI-PYRENEES NORD (Siret : **51918013700035**)
17 Avenue Victor Hugo
12022 RODEZ CEDEX 9

L'établissement déclaré : **GAEC DES HORTES**, Siret : **82037105200011**.

Code délégataire de gestion : **DMSA12**
Destinataire de la déclaration : **AGRI PREVOYANCE** (Siret : **42395929500035**)

Si vous réglez vos cotisations par chèque ou par virement, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de mentionner la référence du paiement, soit au dos du chèque, soit dans l'ordre de virement.

En vous souhaitant une bonne réception.

Détail du paiement exigible au 15/10/2025 :

Païement : 05-Prélèvement SEPA interentreprises
Echéance du paiement : Trimestrielle
Référence du paiement : 2025T03-82037105200011-P0002
IBAN-BIC : FR7617807008046542177942641 - CCBPFRPPTLS

Période de rattachement	Période d'affectation	Mois déclaré	N° Adhésion	Code population déclaré (facultatif)	Montant
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	juillet 2025	1		31,77 €
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	août 2025	1		31,77 €
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	septembre 2025	1		31,77 €
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	juillet 2025	2		5,18 €
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	août 2025	2		5,18 €
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	septembre 2025	2		5,18 €

Le total dû à l'organisme MSA MIDI-PYRENEES NORD, est de : 110,85 € (dont 0,00 € par chèque, virement ou T.I.P.)

FDSEA DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
Maison de l'Agriculture
46000 CAHORS

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
46270 BAGNAC-SUR-CELE
FRANCE

CAHORS, le 07/10/2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à la déclaration des cotisations sociales que nous avons transmises pour l'organisme :

CPCEA (Siret : **78441113400033**)
21 Rue de Bienfaisance
75382 PARIS CEDEX 08

L'établissement déclaré : **GAEC DES HORTES**, Siret : **82037105200011**.

Si vous réglez vos cotisations par chèque ou par virement, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de mentionner la référence du paiement, soit au dos du chèque, soit dans l'ordre de virement.

En vous souhaitant une bonne réception.

Détail du paiement exigible au 15/10/2025 :

Païement : 05-Prélèvement SEPA interentreprises
Echéance du paiement : Mensuelle
Référence du paiement : 82037105200011-2025M09-19
IBAN-BIC : FR7617807008046542177942641 - CCBPFRPPTLS

Période de rattachement	Période d'affectation	Mois déclaré	N° Adhésion	Code population déclaré (facultatif)	Montant
Du 01/09/2025 au 30/09/2025	2025M09	septembre 2025	4		12,96 €

Le total dû à l'organisme CPCEA, est de : 12,96 € (dont 0,00 € par chèque, virement ou T.I.P.)

FDSEA DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
Maison de l'Agriculture
46000 CAHORS

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
46270 BAGNAC-SUR-CELE
FRANCE

CAHORS, le 07/10/2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à la déclaration des cotisations sociales que nous avons transmises pour l'organisme :

MSA MIDI-PYRENEES NORD (Siret : **51918013700035**)

17 Avenue Victor Hugo
12022 RODEZ CEDEX 9

L'établissement déclaré : **GAEC DES HORTES**, Siret : **82037105200011**.

Code délégataire de gestion : **DMSA12**

Destinataire de la déclaration : **HUMANIS Prévoyance** (Siret : **41000511000029**)

Si vous réglez vos cotisations par chèque ou par virement, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de mentionner la référence du paiement, soit au dos du chèque, soit dans l'ordre de virement.

En vous souhaitant une bonne réception.

Détail du paiement exigible au 15/10/2025 :

Paiement : 05-Prélèvement SEPA interentreprises
Echéance du paiement : Trimestrielle
Référence du paiement : 2025T03-82037105200011-P1030
IBAN-BIC : FR7617807008046542177942641 - CCBPFRPPTLS

<i>Période de rattachement</i>	<i>Période d'affectation</i>	<i>Mois déclaré</i>	<i>N° Adhésion</i>	<i>Code population déclaré (facultatif)</i>	<i>Montant</i>
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	juillet 2025	3		0,00 €
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	août 2025	3		0,00 €
Du 01/07/2025 au 30/09/2025	2025T03	septembre 2025	3		0,00 €

Le total dû à l'organisme MSA MIDI-PYRENEES NORD, est de : 0,00 € (dont 0,00 € par chèque, virement ou T.I.P.)